

## **Dépose de la mosaïque du cimetière (Taron)**

**Claude Bassier**

On sait depuis le siècle dernier que l'église et le cimetière de Taron sont implantés sur les vestiges de constructions antiques.

A l'occasion de travaux de fouilles dans le cimetière, Dominique Etchecopar, directeur des fouilles, a mis au jour les vestiges d'un remarquable pavement de mosaïque polychrome.

Afin d'éviter la perte de ce document, M. Coupry, directeur des Antiquités historiques d'Aquitaine nous a demandé de déposer ce pavement ; cette opération a été réalisée au mois d'octobre 1975, par Casimir de Jésus, Roger Lourdel, techniciens et Claude Bassier, directeur technique de la Société S.O.C.R.A.

### Travaux préparatoires à la dépose

La première opération consiste à dégager la mosaïque afin d'en connaître les limites. Nous nettoyons ensuite le pavement pour pouvoir le dessiner et le photographier. Comme le temps est incertain, nous construisons un échafaudage et nous bâchons afin de protéger la mosaïque des intempéries pendant la durée des travaux. Le tapis de tesselles de la mosaïque est parfaitement solidaire du nucleus, du rudus et du statumen très durs. L'ensemble de cette assise mesure 14cm d'épaisseur. On ne peut envisager d'enlever uniquement le tapis des tesselles ; il est nécessaire d'enlever la mosaïque avec son support. Le décor de la mosaïque étant tout-à-fait remarquable, nous devons éviter de l'altérer en le découpant. Bien que présentant une très grande résistance à la compression, la mosaïque est fracturée en plusieurs éléments ; les lignes de fracture servent à matérialiser le plan de démontage.

### Réalisation d'un système de solidarisation provisoire

Lorsqu'on envisage de déposer un pavement, avant désolidarisation la mosaïque il est indispensable de fixer sur le tapis de tesselles, un système destiné à maintenir sa cohésion et son intégrité au cours des opérations suivantes. Ce système que nous appelons système de solidarisation provisoire est constitué schématiquement d'une ou plusieurs couches d'adhésif et d'une ou plusieurs strates de matériaux résistants. Ce système doit avoir une très bonne adhérence aux tesselles et être ensuite facilement réversible. Les choix de l'adhésif est fonction de la température ambiante, de l'humidité du support et de l'atmosphère. Or, la mosaïque est saturée d'humidité ; au mois d'octobre, avec des journées courtes, il n'est pas possible d'assécher suffisamment le pavement pour y faire adhérer des colles en émulsion ou en dispersion aqueuse. Nous optons pour un système constitué d'une première couche de résine époxydes avec des catalyseurs qui lui permette de durcir sur un support humide et à basse température. Sur ce support humide, nous appliquons une couche d'adhésif à base de résines époxydes armée d'un tissu de verre à fines mailles, puis, à l'aide de pâte de stratification à base de résines époxydes, nous scellons sur la mosaïque des petites bandes de contreplaqué de 3 mm d'épaisseur. Lorsque le durcissement de la résine est suffisant, nous ponçons le contreplaqué de façon à obtenir une surface parfaitement plane.

A l'aide d'une nouvelle couche de pâte de stratification, nous mettons en place des éléments de latté de 22mm d'épaisseur découpés au moyen d'un gabarit à la forme et à la dimension exacte des différentes parties de la mosaïque séparées par des lignes de fracture.

### Dépose

La dépose de la mosaïque consiste à séparer la mosaïque et son support de l'infrastructure sur laquelle ils se fondent. A l'aide d'un marteau électrique, nous réalisons autour de la mosaïque, une tranchée de 0,50 à 0,70 m de large et de 0,40 à 0,50m de profondeur. Avec le marteau électrique et des lames d'acier, nous séparons les éléments de la mosaïque comprenant le tapis de tesselles solidaire du nucleus, du rudus et du statumen, solidement maintenus par le systèmes de solidarisation provisoire. Ces éléments parfaitement repérés, numérotés et orientés, sont chargés sur le camion et transportés en atelier.

### Traitement de conservation et transfert sur un support neuf.

Les éléments déposés sont retournés, face postérieure au-dessus, fixés sur des panneaux en bois aggloméré et entourés de solins en plâtre armé de filasse. A l'aide d'une scie au diamant, nous découpons le béton antique qui constitue la partie postérieure de la mosaïque, de saignées parallèles distantes les unes des autres de 4 à 5 cm ; nous réalisons une deuxième série de traits de scie perpendiculairement à la première, afin de délimiter des petits cubes de 4 cm de côté environ. Nous taillons ces petits éléments à l'aide d'un ciseau électrique muni d'outils au tungstène. Nous recommençons trois fois cette opération en diminuant chaque fois la distance qui sépare les traits de coupe et la profondeur jusqu'à ce que nous arrivions à la face postérieure du tapis de tesselles. A ce stade, la partie postérieure est imprégnée d'une première couche de résines époxydes fluide ; après durcissement, elle est dressée à la meule. Il est maintenant possible de mettre en place une deuxième couche de résine époxydes armée de tissu de verre.

A près durcissement, nous retournons les éléments ainsi constitués ; nous reportons toutes les indications correspondant à la dépose sur la face arrière des éléments. A l'aide d'une scie à déligner, nous découpons les feuilles de latté qui constituent la dernière strate du système de solidarisation provisoire en petits cubes de 3 à 4 cm d'arête, que nous enlevons avec un ciseau à bois. Nous enlevons ensuite à la première couche de résines époxydes et de tissu de verre à l'aide de vapeur d'eau à 100 degrés fournie par un générateur.

A ce stade, à l'aide d'une ébarbeuse, nous dégageons toutes les bordures des éléments de mosaïques. Pendant ce temps, une deuxième équipe prépare le nouveau support de la mosaïque à l'aide de matériaux structuraux comprenant une âme en nid d'abeille d'aluminium prise en sandwich entre deux strates de résines époxydes armées de tissu de verre.

Sur ce panneau, nous reportons à l'échelle 1/1 le schéma de dépose ; en nous guidant sur ce tracé, nous scellons les éléments de mosaïque à l'aide de pâte de stratification en respectant soigneusement l'alignement des motifs, les intervalles entre les éléments et leur nivellement.

Il ne reste plus qu'à restituer les lacunes, enduire les rives du panneau et traiter la surface pour donner tout leur éclat aux couleurs. Dès que cette dernière opération sera achevée, la mosaïque doit regagner Taron où elle sera présentée au public dans un local spécialement aménagé pour la recevoir.

Source : « Les cahiers du Vic-Bilh » n°8 – juillet 1982 – Claude Bassier - p35